

## Détecteur multigaz ( $H_2S$ , $CO$ , $O_2$ et gaz combustibles) X-am-2500



### PRÉSENTATION



Le détecteur X-am 2500 a été spécialement développé pour la surveillance individuelle. Cet appareil portable détecte avec fiabilité les gaz et vapeurs combustibles, ainsi que l' $O_2$ , le  $CO$  et l' $H_2S$ . La technologie de mesure fiable et éprouvée, la longévité des capteurs et la facilité d'utilisation garantissent un niveau de sécurité élevé et des coûts d'exploitation très faibles.



### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

- Insensible aux rayonnements électromagnétique comme les ondes radio
- **Accès aisé** aux capteurs, au filtre et au compartiment de la batterie pour éviter d'endommager les composants électroniques.
- **Grand affichage** pour visualiser rapidement le type de gaz et sa concentration.
- **Utilisation de piles alcalines ou d'une batterie NiMH rechargeable** pour 12 heures d'autonomie.
- **Boîtier robuste** qui résiste aux environnements difficiles :
  - boîtier IP-67 antipoussière et étanche
  - protection antichoc résistante

### CARACTERISTIQUES DES CAPTEURS

Gaz	Plage de mesure	Résolution	Temps de réponse ( $t_{90}$ )*
Oxygène ( $O_2$ )	de 0 à 25%	0,1%	$\leq 10$ s
Gaz combustibles	de 0 à 100% (de la LIE)	1% de la LIE	$\leq 17$ s
Monoxyde de carbone ( $CO$ )	de 0 à 2000 ppm	1 ppm	$\leq 25$ s
Sulfure d'hydrogène ( $H_2S$ )	de 0 à 100 ppm	0,1 ppm	$\leq 18$ s

### DOMAINES D'APPLICATION

- Raffineries
- Maintenance industrielle
- Usines de produits chimiques
- Centrales électriques
- Industrie des pâtes et papiers
- Pétrochimie
- Services d'incendie
- Chantiers navals
- Sécurité industrielle
- Aciéries
- Fosses, silos, wagons
- Arrêt d'usine
- Chantiers
- Décharges
- Industrie lourde
- Usine de traitement des eaux usées

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<b>Dimensions</b>	48 x 130 x 44 mm
<b>Poids</b>	250 g
<b>Type de capteurs</b>	<b>Gaz combustibles</b> : combustion catalytique <b>Oxygène</b> : électrochimique <b>Gaz toxiques</b> : électrochimique
<b>Batterie</b>	Batterie NiMH / Pile alcalines
<b>Autonomie</b>	> 13 heures avec la batterie NiMH HC > 12 heures avec piles alcalines
<b>Temps de chargement</b>	< 4 heures
<b>Affichage</b>	Ecran large permettant de lire toutes les valeurs en un coup d'oeil
<b>Clavier</b>	2 boutons
<b>Lecture directe</b>	Lecture instantanée des résultats des quatre capteurs Oxygène en pourcentage par volume Gaz combustibles en pourcentage de la limite inférieure d'explosivité (LIE) Gaz toxiques en ppm par volume Affichage des pics pour tous les gaz
<b>Alarmes</b>	Sonore : 90 dB à 30 cm et LED rouge clignotante Visuelle : 360° Vibration Concentration élevée Valeur VLE et VME Verrouillage des alarmes avec effacement manuel ou réinitialisation automatique Alarme de diagnostic et message d'avertissement en cas de batterie faible
<b>Norme IP</b>	Protection <b>IP-67</b>
<b>Conditions environnementales</b>	<b>Température</b> : de -20 à +50°C <b>Pression</b> : de 700 à 1300 mbar <b>Humidité relative</b> : de 10 à 95%HR
<b>Fixations</b>	Pince crocodile en acier inoxydable
<b>Homologations</b>	<b>Atex</b> : I M1 Ex ia I Ma, II 1G Ex ia IIC T3 Ga, I M2 Ex d ia I Mb, II 2G Ex d ia IIC T4/T3 Gb <b>CSA (Canada et USA)</b> : Class I Div. 1 Group A, B, C, D T. Code T4/T3. A/Ex ia IIC T3 /Ga. A/Ex d ia IIC T4/ T3 /Gb <b>IECEx</b> : Ex ia I Ma ; Ex ia IIC T3 Ga ; Ex d ia I Mb ; Ex d ia IIC T4/ T3 Gb <b>Marquage CE</b> : Compatibilité électromagnétique (Directive 2004/108/CE) ; ATEX (Directive 94/9/CE) <b>MED</b> : Marine Eq

## LEXIQUE

**VLE** : il s'agit de la concentration maximale admissible, pour une substance donnée, dans l'air du lieu de travail, à laquelle le travailleur peut être exposé pour une courte durée (c'est-à-dire inférieure ou égale à 15 minutes).

**VME** : il s'agit de la concentration maximale admissible, pour une substance donnée, dans l'air du lieu de travail, où le travailleur est amené à travailler une journée entière (sur la base de 8h/jour).

## LIVRE AVEC

- Pince pour ceinture, poche ou casque de sécurité
- Batterie NiMH
- Notice d'utilisation

[www.kimo.fr](http://www.kimo.fr)